

Réunion extraordinaire du 25 juin 1985.

Le vingt cinq juin mil neuf cent quatre-vingt-cinq, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mr. Guy Chiraud, maire.

Date de convocation: 19 juin 1985.

Présents: M. Chiraud Guy, Gauvin Onoime, Joseph Richard, Viollet Élodie, Borderon Raymond, Allary Francis, Bourrecau Bernard, Ternauet Pierre, Philippeau Hervé, Fourriveau François, Magne Limonne.

Absents: néant.

Secrétaire de séance: M^r Allary Francis

- Châlonneur le Maire donne lecture d'une lettre de l'ADAPEI remerciant l'ensemble du Conseil Municipal de Comblies pour la subvention allouée à cet organisme

- Modification des modalités d'établissement des impôts directs locaux.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reconduire en 1986 les modalités d'établissement des taxes d'imposition retenues pour 1985.

- Voirie communale

Une partie de la voirie communale allant des Chalards à La Peyre nécessitait une réfection. Le travail a été fait par les services de l'équipement.

Il faudra envisager de goudronner le chemin des Rondières.

Une discussion s'engage à propos de l'esthétique de la voirie communale : une meilleure organisation serait nécessaire : présentation d'un dossier technique sur l'état des chemins, échelonnement des prévisions sur plusieurs années.

Travail des Commissions

M^r Bourreau propose au Conseil Municipal que chaque question présentée au Conseil Municipal soit étudiée auparavant par les commissions, puis exposée au Conseil avant le Vote. La commission devra être avisée de la teneur de ces questions 10 jours avant les réunions du Conseil Municipal. Cette proposition est adoptée par dix voix pour et une abstention.

- que les conseillers des commissions concernées puissent avoir accès aux documents nécessaires à leur travail de préparation, documents qui leur seront remis par une personne responsable dûment autorisée par le Maire.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

- Lecture fait M^r. le Maire d'une lettre de M^r. Michel Martin, président du Comité des Fêtes et de la Société de Chasse de Bourriers.

Deux questions orales sont posées par M^r Martin
- et quel moment les locaux de l'ancienne classe seront-ils prêts et mis en conformité afin que les 2 associations puissent continuer leurs activités?

- Quand la convention de location entre la Commune et le pétidouet des 2 sociétés pourra-t-elle être signée?

La Commission des Bâtiments Communaux est chargée de veiller à l'exécution des travaux de mise en conformité de l'ancienne salle de classe.

- M^s. Garnault Pierre, Hélary Francis et Bourreau Bernard présentent leur démission de la commission des travaux. Cette démission est acceptée par M^r. le Maire.

- Bulletin communal: il est mis "en vacances" pour le moment.

Fait et délibéré' les jour, mois et an susdits
Ont signé' les membres présents.

Livier

J. S.

J.

Hoblet
Dauault

Guth

Philippe

C.

Mayne